

Résolution	Détails	Nb d'actions POUR	Nb de voix POUR	Nb d'actions CONTRE	Nb de voix CONTRE	Nb d'actions Abstention	Nb de voix Abstention
N°1 : approbation des comptes annuels	Bilan, comptes de résultats et annexes arrêtés au 31/03/2021	3.469.840	6.937.290	-	-	-	-
N°2 : approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes	Conventions réglementées entre la Société et sa société mère, la société TDK Electronics AG	732.885	1.465.686	-	-	-	-
N°3 : approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes	Conventions réglementées entre la Société et sa société mère, la société TDK Electronics AG.	732.885	1.465.686	-	-	-	-
N°4 : approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes	Ratification d'une convention réglementée entre la Société et sa société mère, la société TDK Electronics AG	732.885	1.465.686	-	-	-	-
N°5 : approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes	Ratification d'une convention réglementée entre la Société et la société Thales AVS France SAS	2.738.004	5.473.618	-	-	-	-

N° 6 : affectation du résultat de l'exercice clos le 31/03/2021	Perte d'un montant de - 2 160 650 euros affectée en totalité au poste « Report à Nouveau »	3.469.840	6.937.290	-	-	-	-
N°7 : quitus entier et sans réserve à Julien BON	Mandat de membre du Directoire pour toute la durée de l'exercice clos le 31/03/21	3.469.840	6.937.290	-	-	-	-
N°8 : quitus entier et sans réserve à Antoine FILIPE	Mandat de membre du Directoire pour toute la durée de l'exercice clos le 31/03/21	3.469.840	6.937.290	-	-	-	-
N°9 : allocation des jetons de présence	Montant de 40 000 € alloué au titre de l'exercice en cours, à répartir entre les membres indépendants du Conseil de Surveillance	3.469.840	6.937.290	-	-		
N°10 : approbation des comptes consolidés	Bilan, comptes de résultats et annexes arrêtés au 31/03/2021	3.469.840	6.937.290	-	-	-	-
N°11 : Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de Surveillance	Mandat de la société THALES AVS France SAS	3.469.840	6.937.290	-	-	-	-

N°12 : Délégation de compétence au Directoire	Augmentation de capital d'un montant nominal maximum de 5 500 000 euros, avec maintien du droit préférentiel de souscription	3.469.840	6.937.290	-	-	-	-
N°12 : Délégation de compétence au Directoire	Augmentation de capital social réservée aux salariés de la Société (PEE)	-	-	3.469.840	6.937.290	-	-
N° 14 : pouvoir pour formalités	Pouvoir pour formalités	3.469.840	6.937.290	-	-	-	-